

info

NOVEMBRE 2021

ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ WALLONNES | SCP 327.03

contenu



1 Prime syndicale 2021

1. Prime syndicale 2021

Vous recevrez prochainement votre attestation de prime syndicale. Celle-ci doit être remise le plus rapidement possible à votre délégué-e ou à votre fédération régionale de la CSC bâtiment - industrie & énergie.

Pour éviter tout retard de paiement, n'oubliez pas d'indiquer votre numéro de compte !

La période de référence de la prime syndicale 2021 s'étend du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Elle est de € 110 par an pour une prime complète (soit 12 mois en ETA) ou de € 9,17 par mois

Les premiers paiements de la prime seront effectués à partir du **6 décembre 2021**.

Téléchargez notre app **ACVBIE-CSCBIE**



Rejoignez-nous sur



© Claudine Celva



REJOIGNEZ-NOUS SUR L'APPLICATION ACVBIE-CSCBIE !



Actualités

Derniers salaires, actualités sectorielles, publications, ...



Avantages

Avantages et réductions exclusifs réservés aux affiliés CSCBIE



Outils

Calculateur de délais de préavis, calculateur brut-net, ...



Contact

Secrétariats CSCBIE près de chez vous, données de contact, ...

Scannez
et découvrez !



Application disponible
sur Google play
et sur l'App Store